

Le travail temporaire et les services à la personne



Le plan Borloo d'août 2005 qui vise à développer les services à la personne prévoit la création de 500 000 nouveaux emplois dans les trois ans. L'étude publiée en mars 2006 par l'Observatoire des caisses d'épargne révèle par ailleurs qu'entre l'élargissement du recours aux services à la personne et les nouveaux utilisateurs, c'est un potentiel de 5 milliards d'euros qui viendrait s'ajouter aux 7 milliards consacrés par les ménages à ces dépenses (hors assistantes maternelles et services liés à la perte d'autonomie).

L'étude réalisée en septembre 2005 par l'Observatoire du travail temporaire démontre que les entreprises de travail temporaire ont un rôle à jouer dans le secteur des services à la personne (cf. dossier page 6). En effet, leur expertise en matière d'analyse des besoins, d'organisation et de formation professionnelle est reconnue et appréciée.

Certaines entreprises de travail temporaire ont d'ailleurs déjà créé une filiale avec pour activité exclusive les services à la personne.

Enfin, dans le débat actuel sur les nouvelles formes d'emploi, je souhaite réaffirmer au nom de toute la profession l'opposition du SETT à tout amalgame qui associe l'intérim à la précarité. Depuis plus de vingt ans, les partenaires sociaux de la branche ont bâti le statut de l'intérimaire, le plus protecteur d'Europe, qui couvre la prévoyance, la formation professionnelle, l'accès à une mutuelle, au logement locatif, à des dispositifs d'accession à la propriété, au crédit à la consommation, à des aides à la scolarité...

Toujours dans un souci de renforcer le statut de l'intérimaire, les partenaires sociaux viennent de décider de poursuivre et d'accroître l'action en faveur de l'accès au logement locatif et de l'aide à la mobilité des intérimaires.

Gilles Lafon, Président du SETT

4-5

Dépêches

- Les contrats de professionnalisation d'intérimaires chez PSA primés
- La plate-forme du FAF.TT, des débuts prometteurs

Dossier

- De nouvelles perspectives pour le travail temporaire [6-9]

11

Passerelle

- L'Unédic et le SETT, signataires d'un protocole d'accord

13

En région

- Nouvelles nominations au SETT

14-15

Point de vue

- Le SETT s'engage aux côtés du Fasild

17

Vient de paraître

18

Repères